

## Au sommaire :

- ✓ On dégraisse !
- ✓ Intéressement 2020
- ✓ Suppression de postes à ADS...
- ✓ Négociation groupe Prévoyance
- ✓ CSE et NAO: Récupérations des jours
- ✓ Statut Cadre : la CGT signe l'accord national interpro
- ✓ La CGT en action

### On dégraisse !!!

La crise sanitaire n'est pas terminée que déjà les grosses entreprises qui ont distribué ces dernières années des milliards aux actionnaires prévoient des plans de suppression d'emploi.

Sanofi, un des leaders mondial de l'industrie pharmaceutique annonce 1700 suppressions d'emploi et le versement de 4 milliards à ces actionnaires.

Renault va supprimer 2500 postes (1500 en ingénierie et 1000 dans les fonctions support), sur les sites de Guyancourt et du Plessis-Robinson principalement, sans parler des 3000 salariés externes et des fermetures d'usine alors que l'entreprise Renault a réalisé quelques 25 milliards de bénéfice ces dix dernières années !

Air France prévoit la suppression de 7500 postes d'ici 2022 malgré les 7 milliards d'euros d'aides publics français et les quelques milliards d'aides hollandaises. Pendant ce temps-là, son PDG touche 762000 euros de bonus.

(...)

Et puis il y a nous, le groupe Airbus, avec 17000 postes supprimés dans le monde dont 5416 rien qu'en France malgré un carnet de commande pléthorique ! L'incompréhension gagne les rangs et les salariés et leur syndicat entrent en lutte pour sauver le territoire toulousain en danger avec des manifestations (le 8 et 9 juillet 2020).

**Les salariés ne peuvent compter que sur eux-mêmes pour construire le monde de demain ! Et cela commence par la sauvegarde de nos emplois, ENSEMBLE !**

### Intéressement 2020

La CGT était signataire de l'avenant à l'accord d'intéressement depuis 2011 définissant un critère opérationnel. **Cette année, la CGT n'a pas signé** : la Direction introduit en

effet un critère de performance sur le taux de fréquence des accidents de travail. Il faudra donc, pour toucher la prime, que les salariés d'ADS ne déclarent pas trop d'accidents de travail sur l'année, pouvant engendrer des pressions sur les salariés concernés.

Pour la CGT, **l'accidentologie doit être réduite par la prévention, et non par la sanction financière**. Pour cela, nous revendiquons davantage de personnel pour les équipes en charge de la sécurité (HSE) et un investissement pour moderniser nos moyens matériels.

La sécurité est l'affaire de tous mais c'est l'employeur (qui organise le travail) qui est responsable de la sécurité des salariés et non l'inverse.

Si l'avenant 2020 de l'accord n'avait pas été validé, la prime existerait quand même, car c'est une prime européenne chez Airbus. Simplement, elle ne pourrait pas être considérée légalement comme une prime d'intéressement en France avec les exonérations fiscales et de cotisations sociales associées.



### Suppression de postes à ADS et ADS Geo : le non sens économique

Lors du comité Européen du 19 juin 2020, la Direction d'AIRBUS DS a accentué le plan de suppression de postes en cours depuis janvier 2020. Pour la partie spatiale et ADS en France, ce sont maintenant 464 postes qui disparaîtront pour « améliorer » la compétitivité. Pour la CGT, c'est tout le contraire qui risque d'arriver. Les risques liés à la perte de compétence dans les entreprises touchées pourraient au contraire provoquer des difficultés pour les projets en développement... alors même que la Direction pointait en début d'année les difficultés de certaines équipes concernant les livraisons ADS. Totalement incohérent ! Et maintenant, coté avion, ce sont 5000 postes qui sont à supprimer. Il faut cesser le massacre de nos emplois !

**Mobilisons-nous avec force.**



## Négociation groupe

### Prévoyance

Nos régimes actuels sur les frais de santé et la prévoyance sont fortement bénéficiaires, nos réserves sont plafonnées et c'est environ 50 millions € sur les 5 dernières années qui sont perdus pour les salariés Airbus. La CGT a demandé une négociation pour remettre à plat le contrat IPECA qui date de ... 2006. Le contrat actuel est différent pour les cadres et les non-cadres : les cotisations sont différentes et les prestations prévoyance « gros risque » sont inférieures pour les non-cadres. La couverture santé est identique.

La CGT revendique une harmonisation des prestations de prévoyance (décès, invalidité, arrêts maladie). Les marges de manœuvre financière permettent nettement d'aligner la prévoyance non-cadre sur celle des cadres. D'autres paramètres importants sont à négocier : dispenses, cotisation famille ou « isolé », amélioration de prestations...  
Ecrivez-nous sur le sujet.

### CSE et NAO: Récupérations des jours COVID

La Direction d'ADS fait payer aux salariés la note concernant les quelques jours de travail « perdus » pendant le confinement. Elle a mis au point un calendrier de récupération de toute nature sur les sites du Palays et de région parisienne, en fonction des statuts (mensuel ou cadre au forfait), des activités. Pour la CGT, l'entreprise doit maintenant se montrer solidaire de ses salariés et abandonner ce calendrier kafkaïen de récupération. Car certains salariés se retrouvent à devoir récupérer des jours alors même qu'on les a placés en chômage partiel.

La CGT demande l'amnistie de ces jours à récupérer.

C'est un des messages que la CGT portera, entre autres, lors des Négociations Annuelles Obligatoires, avec la revalorisation des salaires. Car dans une entreprise dont les marchés souffrent peu de la crise COVID, l'austérité salariale n'a aucun sens.



### La CGT en action !

Nous y étions ! Des dizaines de milliers de soignants, après avoir bravés la maladie pour le bien de tous durant des mois, défilent unis avec l'espérance d'être écoutés ! Il en va de leurs conditions de travail et de la qualité des soins prodigués !

Un cortège dense et fraternel ont parcouru quelques kilomètres du Ministère de la Solidarité et de la Santé jusqu'aux Invalides à Paris. Les soignants étaient rejoints par de très nombreux citoyens de différents corps de métier, venus eux-aussi pour sauvegarder un système de santé remarquable mais qui a besoin de nous tous pour résister face aux attaques des classes dirigeantes.

### Statut Cadre : la CGT signe l'accord national interpro

Depuis la disparition du régime de retraite spécifique des cadres, l'AGIRC, la CGT et les autres organisations syndicales demandaient au travers de cette négociation une vraie reconnaissance du statut de l'encadrement. Malgré les réticences du MEDEF, la stratégie d'union syndicale a permis d'obtenir un accord équilibré qui sera un vrai point d'appui pour la reconnaissance de ces salariés très qualifiés.

En particulier, la négociation de notre convention collective devra en tenir compte, et ne pas permettre la qualification uniquement au poste de travail, sans reconnaissance des diplômes et expériences acquises.

C'était malheureusement le sens du texte en cours coté UIMM (le patronat de la métallurgie) qui devra revoir sa copie pour tenir compte de ce statut cadre enfin négocié.



Notre priorité ? Être disponibles pour tous et à tout moment !



[cgt\\_elt@airbus.com](mailto:cgt_elt@airbus.com)

Nous rencontrer ?

Mardi et Jeudi à partir de 12h30 au local CGT

